Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260113-D002_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

N°D002/2026

Le 13 janvier deux mille vingt-six, à 14 heures, le bureau communautaire s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS.

Membres présents :

M. BERTHELOT Patrick, M. GOURVEZ Jean Yves, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, M. LASSAGNE Ludovic, M. LE MEROUR Joseph, M. LE MOIGNE Yves

Membre absents et excusés :

Mme LASTENNET Christine, M. LE PAPE Henri, M. PRIGENT Pascal

OBJET :

Travaux d'aménagement à la Maison de l'emploi/France Services : Demandes de subventions

Date de convocation :

06/01/2026

Membres en exercice :

10

Nombre de participants :

07

Nombre de votants :

07

La Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime a élaboré un plan de réaménagement de la Maison de l'emploi/France services. Le local, situé au rez-de chaussée de la résidence du Cré, était partagé jusqu'en 2025 avec le centre social ULAMIR. L'attribution d'un nouveau local au centre social ULAMIR a permis de libérer de l'espace et d'accueillir de nouveaux partenaires dans le cadre du dispositif France Services. Afin d'optimiser l'ensemble des 240 m² et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et des partenaires, une redistribution de l'espace est nécessaire. Une étude de faisabilité et une estimation des travaux ont été réalisées.

Le réaménagement prévoit une réorganisation des espaces permettant :

- Une mise aux normes PMR de l'espace sanitaire
- Une redistribution des espaces bureaux ainsi qu'une isolation phonique
- Un agrandissement de la salle de réunion
- Une isolation thermique du hall d'accueil par le remplacement de la porte d'entrée
- La création d'un espace de pause

La prestation de maîtrise d'œuvre sera réalisée par le cabinet Vérifica.

Plan de financement :

Type de dépenses	Coût € HT
Travaux de réaménagement de la Maison de l'emploi/France services	220 000
Total	220 000

Type de recettes	Estimation € HT
DETR (80%)	176 000
Autofinancement (20%)	44 000
Total	220 000

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260113-D002_2026-DE

Les membres du bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuvent le projet et son plan de financement,
- Autorisent de Président à modifier le plan de financement en fonction de l'évolution du projet,
- Autorisent le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès des services de l'Etat ou de tout financeur possible,
- Autorisent le Président à signer tout document en lien avec l'exécution de la présente décision.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

